

TRAVAUX DE LA FACULTÉ DE DROIT  
DE L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE

*Édités par Jacques Dubey et Hubert Stöckli*

403

---

BERTRAND PERRIN

La répression  
de la traite d'êtres humains  
en droit suisse

# Table des matières

Remerciements .....	VII
Bibliographie.....	XXXIX
Table des abréviations.....	LXXIII
Introduction .....	1
<b>Chapitre 1 La problématique</b> .....	3
<b>Chapitre 2 Objectifs et structure de la recherche</b> .....	7
<b>Chapitre 3 Méthodologie</b> .....	11
<b>Partie I La problématique globale de la traite d'êtres humains</b> .....	13
<b>Chapitre 1 La définition du Protocole de Palerme et de la Convention de Varsovie</b> .....	15
<b>Chapitre 2 Le phénomène de la traite au niveau mondial</b> .....	17
2.1 Les causes.....	17
2.2 Les flux et l'ampleur.....	20
2.3 Le classement mondial opéré par le Département d'État des États-Unis d'Amérique .....	23
2.3.1 Le mécanisme mis en place.....	23
2.3.2 Réflexions critiques .....	25
2.4 Les victimes et les auteurs dans le monde.....	27
2.5 La traite en vue de l'exploitation sexuelle ou du travail .....	30
2.6 La traite en vue du prélèvement d'organe .....	31
2.7 La situation en Europe.....	32
<b>Chapitre 3 La traite d'êtres humains en Suisse</b> .....	39
3.1 Quelques faits et chiffres .....	39
3.2 La traite à des fins d'exploitation du travail .....	42
3.3 Quelques cas représentatifs de la traite à des fins d'exploitation sexuelle.....	45
3.3.1 Remarque préliminaire.....	45
3.3.2 Une affaire bernoise.....	46
3.3.3 L'unique affaire jugée par le Tribunal pénal fédéral.....	47
3.3.4 Une affaire zurichoise.....	48
3.3.5 Une affaire soleuroise.....	48

3.3.6	Un autre exemple zurichois.....	49
3.3.7	Un autre exemple bernois.....	50
<b>Chapitre 4</b>	<b>Une nécessaire approche globale de la lutte contre la traite.....</b>	<b>51</b>
4.1	Une stratégie imposée par le droit international.....	51
4.2	La prévention.....	54
4.2.1	Les obligations imposées par le Protocole de Palerme et la Convention de Varsovie.....	54
4.2.2	Les mesures prises en Suisse.....	56
4.3	La protection des victimes.....	59
4.3.1	Les obligations imposées par le Protocole de Palerme et la Convention de Varsovie.....	59
4.3.2	La loi sur l'aide aux victimes d'infractions.....	62
4.3.3	L'implication des organisations non gouvernementales.....	65
4.3.4	Les règles du droit des étrangers.....	66
4.3.4.1	Les règles de la loi sur les étrangers et l'intégration.....	66
4.3.4.1.1	Introduction.....	66
4.3.4.1.2	Autorisation de séjour de courte durée, pour motifs humanitaires et admission provisoire.....	67
4.3.4.1.3	Le processus de conduite « Competo ».....	70
4.3.4.1.4	L'aide au retour.....	70
4.3.4.1.5	Une autorisation de séjour indépendante de la participation à la procédure pénale ?.....	71
4.3.4.2	Les règles dans le processus d'asile.....	73
4.3.4.2.1	Les relations entre la loi sur l'asile et celle sur les étrangers et l'intégration.....	73
4.3.4.2.2	L'obligation d'enquêter, la protection contre les renvois et l'aide au retour.....	73
4.3.4.2.2.1	L'obligation d'enquêter.....	73
4.3.4.2.2.2	La protection contre les renvois.....	76
4.3.4.2.2.2.1	Le réfugié et la victime de traite....	76
4.3.4.2.2.2.2	La non-entrée en matière sur la demande d'asile.....	77
4.3.4.2.2.2.3	Les obstacles juridiques au renvoi.....	78
4.3.4.2.2.2.4	Les spécificités de la « procédure Dublin ».....	81
4.3.4.2.2.3	L'aide au retour.....	84
4.3.4.2.3	Conclusions pour les victimes de traite.....	85

4.4	Les partenariats .....	89
4.4.1	Les règles posées par le Protocole de Palerme et la Convention de Varsovie .....	89
4.4.2	Le Service national de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants.....	89
4.4.3	Les mécanismes de coopération dans les cantons .....	91
<b>Partie II</b>	<b>La prostitution : de la « traite des Blanches » à la réalité juridique et sociologique actuelle .....</b>	<b>95</b>
<b>Chapitre 1</b>	<b>La « traite des Blanches » et son influence sur la définition contemporaine de la traite .....</b>	<b>97</b>
1.1	Le phénomène tel qu'il a été perçu .....	97
1.2	Les conventions internationales conclues pour lutter contre la traite des Blanches .....	99
1.2.1	Les conventions ratifiées par la Suisse .....	99
1.2.1.1	L'Arrangement international du 18 mai 1904 .....	99
1.2.1.2	La Convention internationale relative à la répression de la traite des blanches du 4 mai 1910.....	100
1.2.1.3	La Convention internationale pour la suppression de la traite des femmes et des enfants du 30 septembre 1921....	100
1.2.1.4	La Convention relative à la répression de la traite des femmes majeures du 11 octobre 1933 .....	100
1.2.2	La Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui du 2 décembre 1949.....	101
1.3	Mythe ou réalité ? .....	102
1.3.1	Un danger probablement surestimé .....	102
1.3.2	Le rapport de 1927 du Comité spécial d'experts sur la question de la traite des femmes et des enfants et son influence sur la définition du phénomène .....	104
1.3.2.1	Le regard des experts sur la traite et la prostitution .....	104
1.3.2.2	L'analyse critique de Chaumont .....	105
1.4	L'influence du phénomène de la « traite des Blanches » sur les conceptions actuelles de la traite des êtres humains .....	109
<b>Chapitre 2</b>	<b>La prostitution : réalité sociologique et régimes juridiques .....</b>	<b>111</b>
2.1	Les définitions .....	111
2.1.1	La définition juridique de la prostitution en Suisse .....	111
2.1.2	La prostitution comme « stigmaté » .....	112

2.2	La « prostitution libre » : un oxymore ? .....	113
2.3	Les régimes juridiques.....	117
2.3.1	Les régimes possibles.....	117
2.3.2	Les enseignements à tirer de l'affaire V. T. c. France .....	119
2.3.3	La Suisse : entre abolitionnisme et réglementarisme .....	120
2.4	L'incrimination de l'encouragement à la prostitution .....	122
2.4.1	Généralités.....	122
2.4.2	L'article 195 lettres a et b CP .....	122
2.4.3	L'article 195 lettre c CP.....	123
2.5	État des lieux de la prostitution en Suisse.....	125
<b>Partie III Quelques comportements répréhensibles liés à la traite.....</b>		<b>127</b>
<b>Chapitre 1 La réduction et le maintien en esclavage .....</b>		<b>129</b>
1.1	Un aperçu historique.....	129
1.1.1	L'esclavage aux époques grecque et romaine.....	129
1.1.2	La « traite des Noirs » .....	130
1.1.3	L'époque contemporaine .....	132
1.2	Une définition sociologique .....	135
1.3	Les définitions retenues par les conventions relatives à l'esclavage de 1926 et 1956.....	136
1.4	Les définitions en droit international des droits de l'homme .....	138
1.4.1	Le Pacte international de l'ONU relatif aux droits civils et politiques .....	138
1.4.2	La Convention européenne des droits de l'homme .....	139
1.5	Les définitions issues de droit international pénal.....	141
1.5.1	Les jugements des tribunaux de Nuremberg .....	141
1.5.1.1	Le jugement du Tribunal militaire international.....	141
1.5.1.2	Les jugements fondés sur la loi n° 10 adoptée par le Conseil de contrôle des Alliés .....	142
1.5.2	La jurisprudence Kunarac du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie .....	143
1.5.3	Le Statut de Rome et l'article 264a du Code pénal suisse.....	147
1.5.3.1	Le Statut de Rome.....	147
1.5.3.2	L'incrimination de la réduction en esclavage en droit suisse.....	148
1.6	L'incrimination de l'esclavage dans quelques droits nationaux.....	149
1.6.1	Le droit autrichien .....	149
1.6.2	Le droit français .....	150

1.6.3	Le droit italien.....	152
1.6.4	Le droit australien.....	154
1.6.4.1	L'esclavage.....	154
1.6.4.2	Les conditions analogues à l'esclavage.....	155
1.6.4.3	La définition retenue par la High Court d'Australie dans l'affaire Tang.....	157
1.6.4.3.1	Introduction au cas .....	157
1.6.4.3.2	Les faits .....	157
1.6.4.3.3	L'analyse juridique .....	159
1.6.4.4	L'adoption d'une « Modern Slavery Act » .....	160
1.7	Quelle définition de l'esclavage aujourd'hui ?.....	162
1.7.1	Trois remarques préliminaires .....	162
1.7.2	Les esclavages de iure et de facto .....	163
1.7.3	La traite est-elle une forme d'« esclavage » ? .....	165
1.7.3.1	Des sources non concordantes.....	165
1.7.3.2	La conception de la Convention de Varsovie .....	165
1.7.3.3	La conception de la Cour européenne des droits de l'homme .....	166
1.7.3.4	La conception du Tribunal fédéral .....	169
1.7.3.5	Une conception large de l'esclavage englobant la traite ...	169
1.7.3.6	Une conception stricte de l'esclavage n'englobant pas la traite .....	170
<b>Chapitre 2</b>	<b>L'astreinte au travail forcé et à la servitude.....</b>	<b>179</b>
2.1	Le travail forcé.....	179
2.1.1	La définition dans les conventions de l'Organisation internatio- nale du travail.....	179
2.1.2	La définition de de la Cour européenne des droits de l'homme .....	182
2.1.3	Quelques définitions en droit comparé.....	184
2.2	La servitude.....	185
2.2.1	La notion générale.....	185
2.2.2	La Convention supplémentaire de 1956.....	186
2.2.3	La définition de la Cour européenne des droits de l'homme .....	186
2.2.4	Quelques définitions en droit comparé.....	188
<b>Chapitre 3</b>	<b>L'implication dans la criminalité organisée .....</b>	<b>189</b>
3.1	Quelques précisions conceptuelles .....	189
3.2	Le rôle de la « criminalité organisée » dans la traite d'êtres humains.....	192
3.2.1	Des définitions variables ou non précisées.....	192
3.2.2	La situation en Suisse selon le Conseil fédéral.....	193

3.2.3	Les enseignements tirés de l'étude de l'Institute for International Research on Criminal Policy de l'Université de Gand.....	194
3.2.4	Le rapport de situation 2016 d'Europol.....	195
3.2.5	Quelques avis exprimés dans la littérature scientifique.....	197
<b>Chapitre 4</b>	<b>Le trafic illicite de migrants</b> .....	201
4.1	La définition et le lien avec la traite .....	201
4.2	L'incrimination en droit suisse .....	203
<b>Partie IV</b>	<b>La répression de la traite d'êtres humains en droits international et comparé</b> .....	205
<b>Chapitre 1</b>	<b>Le Protocole de Palerme et la Convention de Varsovie</b> .....	207
1.1	Introduction.....	207
1.2	Aperçu des thèmes traités par les deux textes .....	209
<b>Chapitre 2</b>	<b>Les conventions non spécifiquement dévolues à la lutte contre la traite d'êtres humains</b> .....	213
2.1	La Convention européenne des droits de l'homme.....	213
2.2	Les autres conventions.....	214
<b>Chapitre 3</b>	<b>Le droit de l'Union européenne</b> .....	217
3.1	Les textes fondamentaux.....	217
3.2	La Directive 2011/36/UE du 5 avril 2011 .....	218
<b>Chapitre 4</b>	<b>Le droit allemand</b> .....	223
4.1	La traite d'êtres humains en Allemagne .....	223
4.1.1	La situation dans le pays .....	223
4.1.2	La traite en vue de l'exploitation sexuelle.....	223
4.1.3	La traite en vue de l'exploitation du travail.....	224
4.1.4	Les conventions communes à l'Allemagne et la Suisse en matière de traite et d'esclavage .....	224
4.2	L'article 232 dStGB .....	225
4.2.1	L'évolution normative .....	225
4.2.2	Le contenu de la disposition légale .....	225
4.2.3	Le bien juridique et les éléments constitutifs de l'infraction.....	226
4.2.3.1	Le bien pénalement protégé .....	226
4.2.3.2	Les infractions de base.....	227
4.2.3.3	Les cas aggravés.....	229

<b>Chapitre 5 Le droit autrichien</b> .....	231
5.1 La traite d'êtres humains en Autriche .....	231
5.1.1 La situation dans le pays .....	231
5.1.2 Les conventions communes à l'Autriche et à la Suisse en matière de traite et d'esclavage .....	232
5.2 L'article 104a öStGB .....	232
5.2.1 Le contenu de la disposition légale .....	232
5.2.2 Le bien pénalement protégé et les éléments constitutifs .....	233
5.2.3 L'exploitation .....	235
5.2.4 Le consentement de la victime .....	236
<b>Chapitre 6 Le droit français</b> .....	237
6.1 La traite d'êtres humains en France .....	237
6.1.1 La situation dans le pays .....	237
6.1.2 Les conventions communes à la France et à la Suisse en matière de traite et d'esclavage .....	239
6.2 L'article 225-4-1 CPfr .....	239
6.2.1 Le contenu de la disposition légale et le bien protégé .....	239
6.2.2 Le comportement punissable .....	240
6.3 La soumission d'une personne à des conditions de travail incompatibles avec la dignité humaine .....	242
<b>Chapitre 7 Le droit italien</b> .....	245
7.1 La traite d'êtres humains en Italie .....	245
7.1.1 La situation dans le pays .....	245
7.1.2 Les conventions communes à l'Italie et à la Suisse en matière de traite et d'esclavage .....	246
7.2 L'article 601 CPit .....	246
7.3 L'article 602 CPit .....	248
7.4 L'article 603 <sup>bis</sup> CPit .....	248
<b>Chapitre 8 Le droit australien</b> .....	251
8.1 La traite d'êtres humains en Australie .....	251
8.1.1 La situation dans le pays .....	251
8.1.2 Les conventions communes à l'Australie et la Suisse en matière de traite et d'esclavage .....	253
8.2 La division 271 du Code criminel australien .....	253
8.2.1 L'évolution et la structure législatives .....	253
8.2.2 L'exploitation .....	256

8.2.3	Les infractions de traite au sens des sections 271.2 à 271.7 C.cr. ....	256
8.2.3.1	Les similitudes .....	256
8.2.3.2	La traite d’adultes.....	257
8.2.3.2.1	Les infractions avec usage de la contrainte, de la menace ou de la tromperie .....	257
8.2.3.2.2	Les infractions dans lesquelles l’auteur accepte le risque d’exploitation .....	258
8.2.3.2.3	Les infractions dans lesquelles l’auteur trompe la victime au sujet de l’exploitation ...	259
8.2.3.2.4	Les infractions avec une tromperie en lien avec la fourniture de services sexuels .....	260
8.2.3.2.5	Les circonstances aggravantes .....	260
8.2.3.3	La traite d’enfants .....	261
8.2.4	La traite en vue du prélèvement d’organes.....	261
8.2.5	L’hébergement d’une victime.....	262
8.2.6	Le consentement de la victime .....	263
<b>Partie V</b>	<b>L’examen de l’article 182 du Code pénal suisse .....</b>	<b>265</b>
<b>Chapitre 1</b>	<b>L’évolution législative : du projet de Code pénal à l’actuel article 182 CP .....</b>	<b>267</b>
1.1	Introduction .....	267
1.2	Les précédentes incriminations.....	269
1.2.1	Le projet d’article 177 CP et la loi fédérale du 30 septembre 1925... ..	269
1.2.2	L’ancien article 202 CP .....	271
1.2.2.1	Le libellé de la disposition .....	271
1.2.2.2	Les éléments constitutifs .....	272
1.2.3	L’ancien article 196 CP .....	272
1.3	L’actuel article 182 CP.....	273
<b>Chapitre 2</b>	<b>Le bien juridique protégé.....</b>	<b>275</b>
2.1	La liberté d’autodétermination.....	275
2.2	La dignité humaine .....	277
2.2.1	La dignité individuelle et la dignité humaine .....	277
2.2.2	La reconnaissance de la dignité humaine par le droit.....	278
2.2.3	L’application à la traite d’êtres humains.....	279
<b>Chapitre 3</b>	<b>L’auteur de l’infraction.....</b>	<b>283</b>
3.1	Le cercle des personnes physiques .....	283
3.2	La responsabilité pénale de l’entreprise .....	288

3.2.1	Les exigences de la Convention de Varsovie.....	288
3.2.2	Une responsabilité subsidiaire de l'entreprise dans les cas de traite .....	288
3.2.3	Pas de responsabilité primaire de l'entreprise dans les cas de traite .....	289
<b>Chapitre 4</b>	<b>Le comportement punissable.....</b>	<b>291</b>
4.1	Les composantes fondamentales de la traite .....	291
4.1.1	La Convention de Varsovie et le Protocole de Palerme.....	291
4.1.2	L'article 182 CP.....	292
4.2	L'auteur « se livre à la traite d'un être humain ».....	294
4.3	Les actes du processus de traite incriminés .....	300
4.3.1	Les actes mentionnés par l'article 182 CP .....	300
4.3.1.1	L'offre.....	300
4.3.1.2	L'intermédiation.....	302
4.3.1.3	L'acquisition.....	303
4.3.1.4	Le recrutement .....	303
4.3.2	Le cercle des comportements incriminés.....	304
4.3.3	Quid de la punissabilité du consommateur final ?.....	305
4.4	Une infraction de lésion .....	306
4.4.1	La définition .....	306
4.4.2	L'application en matière de traite .....	307
4.4.2.1	Les limites du droit comparé.....	307
4.4.2.2	Le recrutement et le transfert : deux éléments clés de la définition de la traite .....	308
4.4.2.3	Les enseignements tirés des sources du droit suisse .....	309
4.4.2.4	Une atteinte à la liberté d'autodétermination ou un maintien dans cet état .....	310
4.5	Une infraction de résultat .....	312
4.5.1	La définition .....	312
4.5.2	L'application en matière de traite .....	314
4.6	Une infraction instantanée.....	317
<b>Chapitre 5</b>	<b>Les moyens utilisés par l'auteur .....</b>	<b>319</b>
5.1	Les moyens envisagés par le Protocole de Palerme et la Convention de Varsovie.....	319
5.2	L'interprétation en droit suisse .....	321
5.2.1	Tout moyen de nature à entraver la liberté d'autodétermination .....	321
5.2.2	Les principaux moyens envisageables.....	322

5.2.2.1	La ruse.....	322
5.2.2.2	La contrainte .....	323
5.2.2.3	L'abus d'une situation de vulnérabilité .....	324
5.2.2.3.1	Introduction .....	324
5.2.2.3.2	Un nécessaire comportement de l'auteur.....	325
5.2.2.3.3	La définition du concept.....	327
5.3	L'exemple des moyens utilisés dans les cas de prostitution nigériane.....	329
5.3.1	Entre ruse et sorcellerie .....	329
5.3.2	Un exemple de cas d'application en Suisse.....	331
<b>Chapitre 6</b>	<b>L'absence d'accord de la victime.....</b>	<b>335</b>
6.1	« Accord » ou « consentement » ? .....	335
6.2	Les conceptions « protectionnistes » et « libérales » de l'accord en matière de traite .....	339
6.2.1	Le contenu des deux approches antagonistes .....	339
6.2.2	Les arguments en faveur de l'approche « protectionniste » .....	340
6.2.3	Les arguments en faveur de l'approche « libérale » .....	341
6.3	Les conditions générales de la validité de l'accord.....	342
6.4	Les règles fixées par les conventions internationales.....	344
6.4.1	La Convention européenne des droits de l'homme .....	344
6.4.2	La Convention de Varsovie et le Protocole de Palerme.....	345
6.5	Les travaux préparatoires .....	346
6.6	La jurisprudence du Tribunal fédéral.....	348
6.6.1	L'ATF 126 IV 225 .....	348
6.6.2	L'ATF 128 IV 117 .....	348
6.6.3	L'ATF 129 IV 81 .....	350
6.6.4	L'arrêt 6B_277/2007 du 8 janvier 2008.....	350
6.6.5	L'arrêt 6B_1006/2009 du 26 mars 2010.....	351
6.6.6	L'arrêt 6B_81/2010 du 29 avril 2010 .....	352
6.6.7	L'arrêt 6B_128/2013 du 7 novembre 2013 .....	353
6.6.8	L'arrêt 6B_469/2014 du 4 décembre 2014 et l'arrêt 6B_47/2014 du 7 avril 2014.....	355
6.6.9	Synthèse et remarques.....	355
6.7	Les opinions doctrinales .....	356
6.7.1	Les avis quant à la validité du consentement d'un mineur.....	356
6.7.2	Les commentaires relatifs à la jurisprudence du Tribunal fédéral ...	357
6.7.3	Le consentement en vue de l'exploitation du travail ou du prélèvement d'organe.....	360
6.7.4	La prise en compte de l'ampleur de l'atteinte au consentement.....	360

6.8	L'apport du droit privé.....	361
6.9	La solution proposée.....	362
6.9.1	Précisions sur l'objet de l'accord .....	362
6.9.2	Une interprétation fondée sur l'atteinte à l'autodétermination .....	363
<b>Chapitre 7</b>	<b>Les buts visés.....</b>	<b>365</b>
7.1	Une infraction de dessein .....	365
7.2	Les finalités prévues par la Convention de Varsovie et le Protocole de Palerme .....	367
7.3	La notion générale d'« exploitation » .....	368
7.3.1	Les sens neutre et normatif .....	368
7.3.2	La définition applicable à l'article 182 CP .....	369
7.3.2.1	Tirer avantage d'autrui .....	369
7.3.2.2	L'atteinte à la liberté personnelle comme élément défi- nitionnel .....	370
7.3.2.3	Les formes d'exploitation les plus graves : le travail forcé, la servitude et l'exploitation d'un esclave.....	372
7.3.2.4	Le travail forcé comme point de référence.....	373
7.4	L'exploitation sexuelle.....	374
7.4.1	La notion .....	374
7.4.2	L'exploitation de la prostitution .....	376
7.4.2.1	Une prostitution forcée.....	376
7.4.2.2	Les interprétations.....	377
7.4.2.2.1	Les interprétations, non concordantes, du Tribunal fédéral .....	377
7.4.2.2.2	L'exploitation de la prostitution comme variante de celle du travail (forcé).....	377
7.4.3	L'exploitation dans le domaine de la pornographie.....	380
7.4.3.1	La problématique .....	380
7.4.3.2	Un exemple judiciaire .....	382
7.5	L'exploitation du travail.....	383
7.5.1	Remarques préliminaires sur l'exploitation des enfants.....	383
7.5.2	La définition fondée sur la Convention de Varsovie.....	384
7.5.3	L'acception à retenir pour l'article 182 CP.....	385
7.5.3.1	Les travaux préparatoires .....	385
7.5.3.2	L'opinion du Tribunal fédéral.....	386
7.5.3.3	Les avis doctrinaux .....	387
7.5.3.4	Proposition d'interprétation .....	388
7.5.3.4.1	Le rejet d'une interprétation trop large.....	388

7.5.3.4.2	Les sources d'inspiration.....	389
7.5.3.4.2.1	La définition de l'exploitation en droit allemand .....	389
7.5.3.4.2.2	D'autres sources .....	390
7.5.3.4.3	La solution fondée sur le travail forcé.....	392
7.5.4	Une incrimination de l'exploitation du travail en tant que telle ? ....	393
7.6	L'exploitation de la mendicité et de la criminalité forcée .....	394
7.6.1	Des formes d'exploitations typiques de l'article 182 CP .....	394
7.6.2	Deux exemples d'affaires de traite en vue de l'exploitation de la mendicité .....	397
7.6.2.1	Le jugement du Tribunal correctionnel genevois du 10 mai 2016.....	397
7.6.2.2	L'ordonnance pénale genevoise du 27 janvier 2014 et l'arrêt de la Chambre pénale genevoise d'appel et de révision du 14 décembre 2015 .....	398
7.7	Le prélèvement d'organes .....	400
7.7.1	La notion d'« organe » .....	400
7.7.2	Un « prélèvement » .....	402
7.7.3	Le prélèvement sur un défunt .....	402
7.7.4	L'incrimination de la vente et du prélèvement d'organes mêmes ....	404
7.8	La détermination de l'avantage censé profiter à l'exploiteur .....	406
7.8.1	Les options possibles.....	406
7.8.2	L'exploitation de la sexualité.....	408
7.8.3	L'exploitation du travail .....	408
7.8.4	L'exploitation de la mendicité et de la criminalité forcée .....	411
7.8.5	L'exploitation des organes de la victime .....	412
7.8.6	Remarque finale.....	412
<b>Chapitre 8</b>	<b>L'intention et la question du dessein d'enrichissement.....</b>	<b>415</b>
8.1	L'intention .....	415
8.1.1	La conscience et la volonté .....	415
8.1.2	Le dol éventuel.....	415
8.1.3	Les conceptions usuelles du profane .....	416
8.1.4	L'erreur.....	417
8.2	Quid du dessein d'enrichissement ?.....	418
8.2.1	Les avis doctrinaux.....	418
8.2.2	Les travaux préparatoires .....	421
8.2.3	Pas de dessein d'enrichissement en tant qu'élément constitutif.....	421

<b>Chapitre 9 L'application de l'article 182 CP dans l'espace</b> .....	425
9.1 Le principe de territorialité .....	425
9.1.1 Le contenu du principe .....	425
9.1.2 L'infraction tentée .....	427
9.1.3 Les actes de participation .....	428
9.1.4 L'infraction commise par métier .....	429
9.2 Le principe d'universalité .....	429
<b>Chapitre 10 Les degrés de réalisation de l'infraction</b> .....	433
10.1 La tentative .....	433
10.2 L'application à la traite d'êtres humains .....	434
<b>Chapitre 11 La participation</b> .....	437
11.1 Les règles générales .....	437
11.2 L'application à la traite d'êtres humains .....	438
<b>Chapitre 12 Les sanctions</b> .....	445
12.1 La Convention de Varsovie .....	445
12.2 Les peines .....	445
12.2.1 La fixation de la peine .....	445
12.2.1.1 Les critères .....	445
12.2.1.2 Une illustration jurisprudentielle .....	447
12.2.1.2.1 Résumé .....	447
12.2.1.2.2 Commentaire .....	447
12.2.2 Le genre de peine .....	448
12.3 Les mesures .....	450
12.3.1 L'internement .....	450
12.3.2 L'expulsion .....	451
12.3.3 L'interdiction d'exercer une activité .....	453
<b>Chapitre 13 Les circonstances aggravantes</b> .....	457
13.1 Les circonstances spéciales .....	457
13.1.1 La victime est mineure .....	457
13.1.2 L'auteur fait métier de la traite .....	458
13.1.3 D'autres circonstances aggravantes de lege ferenda ? .....	460
13.2 Les concours .....	463
13.2.1 Les règles fondamentales .....	463
13.2.2 Les infractions contre la vie et l'intégrité corporelle .....	465
13.2.3 Les infractions contre le patrimoine .....	466

13.2.3.1	L'escroquerie et l'extorsion .....	466
13.2.3.2	L'usure .....	467
13.2.4	Les infractions contre la liberté .....	468
13.2.4.1	Les menaces et la contrainte .....	468
13.2.4.2	Le mariage ou le partenariat forcé.....	469
13.2.4.3	La séquestration et l'enlèvement.....	471
13.2.5	Les infractions contre l'intégrité sexuelle .....	472
13.2.5.1	Généralités .....	472
13.2.5.2	L'encouragement à la prostitution.....	472
13.2.5.3	La pornographie .....	476
13.2.5.4	Les autres infractions contre l'intégrité sexuelle.....	477
13.2.6	La participation ou le soutien à une organisation criminelle.....	478
13.2.7	La réduction en esclavage .....	479
13.2.8	Le blanchiment de valeurs patrimoniales .....	480
13.2.9	Les concours avec des dispositions du droit pénal accessoire.....	481
13.2.9.1	La loi fédérale sur les étrangers et l'intégration.....	481
13.2.9.1.1	L'incitation à l'entrée, à la sortie ou au séjour illégaux (art. 116 LEI) .....	481
13.2.9.1.2	L'emploi d'étrangers sans autorisation (art. 117 LEI) .....	484
13.2.9.1.3	Le comportement frauduleux à l'égard des autorités (art. 118 LEI).....	484
13.2.9.2	La loi sur le travail .....	485
13.2.9.3	La loi sur la transplantation .....	485
13.2.9.4	La loi fédérale relative à la Convention de la Haye sur l'adoption .....	486
13.2.9.5	Les lois cantonales ou communales sur la mendicité.....	487
<b>Chapitre 14</b>	<b>La prescription de l'action pénale .....</b>	<b>489</b>
14.1	Le délai .....	489
14.2	Le point de départ .....	490
<b>Partie VI</b>	<b>L'approche financière de la répression de la traite d'êtres humains .....</b>	<b>491</b>
<b>Chapitre 1</b>	<b>La traite d'êtres humains envisagée comme infraction économique .....</b>	<b>493</b>
1.1	Les enjeux de l'approche financière de la lutte contre la traite .....	493
1.2	La place accordée à l'approche financière dans le Protocole de Palerme et la Convention de Varsovie.....	496

1.3	La notion de « criminalité économique » .....	499
1.3.1	La définition de la criminalité économique selon les « normes attributives de compétence » .....	499
1.3.2	Quelques définitions criminologiques .....	500
1.4	La traite d'êtres humains : un « crime économique » .....	503
1.4.1	Les caractéristiques fondamentales de la criminalité économique...	503
1.4.2	Les caractéristiques pertinentes de la traite d'êtres humains.....	507
1.4.2.1	Une infraction qui affecte le système économique.....	507
1.4.2.2	Une infraction souvent motivée par la cupidité .....	509
1.4.2.3	Une criminalité du « déséquilibre économique » .....	510
1.4.3	Conclusion.....	510
<b>Chapitre 2 La répression du blanchiment des valeurs patrimonia-</b>		
<b>les qui sont le produit de la traite d'êtres humains.....</b>		
2.1	Les définitions et l'aperçu des typologies.....	513
2.1.1	Les différentes définitions d'un même phénomène .....	513
2.1.2	L'aperçu des typologies .....	514
2.2	Les éléments constitutifs de l'infraction de blanchiment d'argent en droit suisse.....	516
2.3	Le séquestre et la confiscation des produits de la traite d'êtres humains.....	520
2.3.1	Les exigences de la Convention de Varsovie.....	520
2.3.2	Le séquestre confiscatoire .....	521
2.3.3	La confiscation .....	522
2.3.3.1	Les principes .....	522
2.3.3.2	Le lien entre le crime de traite d'êtres humains et les valeurs patrimoniales .....	525
2.3.3.3	L'étendue de la confiscation des produits de la traite.....	529
2.3.3.4	La confiscation de valeurs patrimoniales d'une organi- sation criminelle se livrant à la traite d'êtres humains .....	531
2.3.3.5	La confiscation des valeurs destinées à financer la traite ..	533
2.3.3.5.1	La problématique.....	533
2.3.3.5.2	Pretium sceleris et productum sceleris .....	534
2.3.3.5.3	Le financement en tant qu'acte de blanchi- ment.....	536
<b>Chapitre 3 Le phénomène criminel du blanchiment de l'argent de</b>		
<b>la traite d'êtres humains.....</b>		
3.1	La problématique globale.....	539
3.2	L'aperçu des principaux modes opératoires .....	541

3.3	L'exemple du blanchiment de la traite à des fins d'exploitation sexuelle en Bulgarie .....	544
3.3.1	Propos liminaires .....	544
3.3.2	Les acteurs.....	545
3.3.3	La comptabilisation et la répartition des revenus criminels .....	546
3.3.4	Les phases du blanchiment .....	547
3.3.4.1	Introduction.....	547
3.3.4.2	Le transfert des valeurs patrimoniales .....	547
3.3.4.3	La préparation de l'investissement .....	548
3.3.4.4	L'investissement .....	548
3.4	Les cas traités en Suisse.....	549
3.4.1	Les cas exposés dans les typologies du Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent.....	549
3.4.1.1	Le processus de communication et les statistiques liées à la traite.....	549
3.4.1.2	Cinq exemples de cas traités par le Bureau de communication.....	552
3.4.1.2.1	Introduction .....	552
3.4.1.2.2	Trois typologies publiées.....	553
3.4.1.2.2.1	Le cas de la « maison close aux Caraïbes » .....	553
3.4.1.2.2.2	Le cas des transferts en espèces.....	554
3.4.1.2.2.3	Le cas de la maison à rénover.....	555
3.4.1.2.3	Deux typologies non publiées .....	556
3.4.1.2.3.1	Le cas du transfert d'argent par une banque vers des pays à risque.....	556
3.4.1.2.3.2	Le cas de l'argent de la traite à des fins d'exploitation du travail .....	558
3.4.2	Les exemples tirés de la jurisprudence.....	560
3.4.2.1	La jurisprudence du Tribunal fédéral .....	560
3.4.2.2	Les exemples de deux jurisprudences rendues par des instances judiciaires inférieures .....	561
3.4.2.2.1	L'arrêt du TPF SK.2010.28 du 1 <sup>er</sup> décembre 2011 .....	561
3.4.2.2.2	L'arrêt de la Cour suprême bernoise SK 2013 159 du 16 décembre 2013.....	563
<b>Chapitre 4</b>	<b>Bilan et perspectives .....</b>	<b>565</b>
4.1	Les problèmes .....	565
4.2	Les solutions possibles .....	567

4.2.1	Quatre mesures générales .....	567
4.2.2	Le développement des enquêtes financières .....	568
4.2.3	Les mesures préventives .....	570
4.2.3.1	Dans les secteurs soumis à la loi sur le blanchiment d'argent .....	570
4.2.3.1.1	La gestion des risques et le recours à des signaux d'alerte .....	570
4.2.3.1.2	Le cas des prestataires de services de trans- ferts de fonds ou de valeurs .....	574
4.2.3.1.3	Quelques initiatives prises au niveau mondial .....	576
4.2.3.2	Dans les secteurs non soumis à la loi sur le blanchiment d'argent .....	577
<b>Partie VII</b>	<b>Les enjeux procéduraux .....</b>	<b>583</b>
<b>Chapitre 1</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>585</b>
<b>Chapitre 2</b>	<b>L'opportunité des poursuites .....</b>	<b>589</b>
2.1	La poursuite et le jugement des victimes de traite auteures d'infractions sous contrainte.....	589
2.1.1	Les exigences posées par les conventions internationales.....	589
2.1.2	La problématique.....	589
2.1.3	Les solutions en droit de fond .....	590,
2.1.3.1	Sous l'angle de la culpabilité .....	590
2.1.3.2	Sous l'angle de l'illicéité.....	591
2.2	Les solutions offertes par le droit de procédure.....	592
2.2.1	La conciliation .....	592
2.2.2	La renonciation à la poursuite .....	593
2.2.2.1	Le principe de la légalité limitée des poursuites .....	593
2.2.2.2	L'absence d'intérêt à punir .....	596
2.2.3	Les règles en droit pénal des mineurs.....	598
2.2.4	Conclusion.....	600
<b>Chapitre 3</b>	<b>Les immunités comme obstacles à la procédure pénale .....</b>	<b>603</b>
3.1	Les immunités.....	603
3.1.1	La définition et les fondements juridiques.....	603
3.1.2	L'étendue .....	605
3.1.3	Les conséquences sur la procédure pénale .....	608
3.2	L'exploitation du travail par des bénéficiaires de l'immunité .....	610
3.2.1	La problématique.....	610

3.2.2	L'exploitation de domestiques privés .....	610
3.2.2.1	La notion de « domestique privé » .....	610
3.2.2.2	L'exemple de l'affaire C.N. et V. c. France .....	611
3.2.2.3	Les conditions spécifiques d'engagement et de travail en Suisse.....	613
3.3	Les solutions pour la poursuite pénale.....	617
3.3.1	La levée de l'immunité.....	617
3.3.2	Les actes non couverts par l'immunité.....	621
3.3.2.1	Introduction.....	621
3.3.2.2	La distinction entre actes fonctionnel et privé.....	622
3.3.2.3	La nature des actes accomplis par les bénéficiaires de l'immunité en lien avec les domestiques privés .....	624
3.3.2.3.1	Les enseignements fournis par le droit comparé .....	624
3.3.2.3.1.1	C.N et V. c. France.....	624
3.3.2.3.1.2	Swarna v. Al-Awadi.....	625
3.3.2.3.1.3	Baoanan v. Baja.....	626
3.3.2.3.1.4	Wokuri v. Kassam.....	628
3.3.2.3.1.5	Tabion v. Mufti .....	628
3.3.2.3.1.6	Sabbithi v. Al Saleh .....	630
3.3.2.3.2	Conclusions .....	632
 <b>Chapitre 4 La compétence matérielle et l'efficacité de la poursuite pénale.....</b>		
4.1	L'enjeu en matière de lutte contre la traite d'êtres humains .....	633
4.2	La délimitation des compétences entre la Confédération et les cantons.....	633
4.3	Les règles actuelles dans les procédures pour traite d'êtres humains.....	637
4.3.1	Les cas relevant de la compétence fédérale.....	637
4.3.2	La coopération et la spécialisation dans les procédures menées dans les cantons.....	638
4.3.2.1	La coopération .....	638
4.3.2.2	La spécialisation .....	640
4.3.2.2.1	Les ministères publics .....	640
4.3.2.2.2	La police .....	641
4.4	Un maintien de la compétence cantonale ou une centralisation ?.....	641
4.4.1	Un renforcement du système actuel .....	641

4.4.2	Une centralisation au niveau fédéral .....	642
4.4.2.1	Introduction .....	642
4.4.2.2	Les fondements possibles.....	643
4.4.2.3	Les avantages potentiels.....	644
4.5	Conclusion.....	647
<b>Chapitre 5 La personne touchée dans ses droits par la traite d'êtres humains.....</b>		
5.1	Le « lésé », la « partie plaignante » et la « victime ».....	649
5.1.1	La définition du lésé .....	649
5.1.2	La partie plaignante.....	650
5.1.2.1	La constitution de partie plaignante .....	650
5.1.2.2	Le refus ou la perte de la qualité de partie plaignante.....	652
5.1.2.3	Le conseil juridique de la partie plaignante .....	654
5.1.2.3.1	Le rôle important du conseil juridique .....	654
5.1.2.3.2	L'assistance judiciaire gratuite .....	656
5.1.3	Une catégorie particulière de lésé : la « victime ».....	658
5.1.3.1	La notion de « victime » en procédure pénale.....	658
5.1.3.2	Le statut de la « victime » dans la procédure pénale.....	661
5.1.3.3	La personne objet de la traite est-elle toujours une « victime » ?.....	663
5.2	L'audition de la personne lésée dans le procès pour traite d'êtres humains .....	668
5.2.1	Les règles générales sur l'audition des personnes lésées.....	668
5.2.2	Les précautions à prendre pour l'audition des victimes .....	669
5.2.3	Le rôle (trop) central de l'audition de la victime dans l'établissement des faits.....	671
5.3	L'identification et la reconnaissance de la personne touchée par la traite.....	674
5.3.1	Les différents contextes .....	674
5.3.2	L'identification et la reconnaissance dans la procédure pénale .....	675
5.3.2.1	Les obstacles à l'identification .....	675
5.3.2.2	L'identification et la reconnaissance selon les stades de la procédure .....	678
5.3.2.2.1	Dans la procédure préliminaire .....	678
5.3.2.2.2	Au moment du jugement .....	680
5.3.3	Le recours aux listes d'indices préétablies .....	682
5.3.3.1	Définition et illustrations.....	682
5.3.3.2	L'utilité et les limites.....	684
5.4	Les prétentions matérielles de la personne touchée par la traite .....	684
5.4.1	La réparation du préjudice civil dans le procès pénal.....	684

5.4.1.1	Les conclusions civiles.....	684
5.4.1.2	La réparation du dommage et du tort moral .....	686
5.4.1.2.1	Les fondements légaux .....	686
5.4.1.2.2	La réparation du dommage.....	687
5.4.1.2.2.1	Principe et exemple de cas d'application	687
5.4.1.2.2.2	Les règles pour déterminer le domma- ge et l'étendue de sa réparation .....	689
5.4.1.2.3	La réparation du tort moral.....	691
5.4.1.2.3.1	Principe .....	691
5.4.1.2.3.2	Un cas d'application.....	692
5.4.1.2.4	La réduction de l'indemnité en cas de consentement de la victime .....	696
5.4.2	La restitution et l'allocation au lésé .....	697
5.4.3	L'indemnisation et la réparation morale sur la base de la loi sur l'aide aux victimes .....	698
<b>Chapitre 6</b>	<b>La protection des participants à la procédure pénale.....</b>	<b>701</b>
6.1	Les exigences posées par le Protocole de Palerme et la Convention de Varsovie	701
6.2	Les participants à la procédure pénale.....	703
6.3	Les mesures de protection procédurales.....	706
6.3.1	Les mesures de protection prévues par le Code de procédure pénale .....	706
6.3.1.1	Les principes de base .....	706
6.3.1.2	Les mesures concrètes envisageables.....	708
6.3.1.2.1	Assurer l'anonymat du participant à protéger	708
6.3.1.2.1.1	La procédure.....	708
6.3.1.2.1.2	Le but et les limites concrètes de la mesure .....	711
6.3.1.2.2	D'autres mesures générales applicables .....	712
6.3.1.2.2.1	L'éloignement spatial entre le prévenu et la victime .....	712
6.3.1.2.2.2	La limitation du principe de publicité .....	717
6.3.1.2.2.3	La dispense de témoigner : une solu- tion partielle .....	718
6.3.1.2.3	L'absence de confrontation physique entre la victime et le prévenu.....	719
6.3.1.2.4	Les mesures spéciales visant à protéger les victimes d'infractions contre l'intégrité sexuelle.....	720

6.3.2	Les limites légales aux mesures de protection.....	722
6.3.2.1	Le traitement équitable et le droit d'être entendu du prévenu.....	722
6.3.2.2	Les limitations juridiquement acceptables des droits du prévenu .....	723
6.4	Les mesures de protection parallèles ou subséquentes à la procédure pénale .....	727
6.4.1	Les personnes et infractions concernées.....	727
6.4.2	Le but et le contenu d'un programme de protection.....	729
6.4.3	L'organisation d'un programme de protection .....	730
6.4.4	Les programmes de protection dans la lutte contre la traite d'êtres humains .....	731
<b>Chapitre 7</b>	<b>Les mesures de contrainte.....</b>	<b>733</b>
7.1	Définition et règles générales .....	733
7.2	La détention provisoire ou pour des motifs de sûreté .....	734
7.2.1	Les règles de base.....	734
7.2.2	L'application dans les procédures pour traite d'êtres humains .....	736
7.2.2.1	Les conditions de la détention.....	736
7.2.2.2	Un exemple judiciaire .....	738
7.2.2.3	La tentation d'une utilisation tactique de la détention avant jugement .....	740
7.3	Les mesures de surveillance secrètes.....	741
7.3.1	La surveillance de la correspondance par poste et télécommunication .....	741
7.3.1.1	Les principales règles.....	741
7.3.1.1.1	Les conditions de la surveillance.....	741
7.3.1.1.2	Les compétences.....	742
7.3.1.1.3	Le champ d'application de la LSCPT à raison des personnes et l'objet de la sur- veillance .....	743
7.3.1.2	L'application dans les procédures pour traite d'êtres humains .....	749
7.3.2	Les autres mesures techniques de surveillance et l'observation.....	752
7.3.2.1	Les autres mesures techniques de surveillance .....	752
7.3.2.2	L'observation.....	752
7.3.3	Les investigations et recherches secrètes .....	753
7.3.3.1	Les principales règles.....	753
7.3.3.1.1	Les définitions respectives.....	753
7.3.3.1.2	Les conditions et l'étendue de l'intervention ..	754

7.3.3.1.3	Les compétences .....	756
7.3.3.2	L'application dans les procédures pour traite d'êtres humains .....	757
7.3.4	Un exemple judiciaire de recours aux mesures de surveillance secrètes dans une affaire de traite d'êtres humains .....	758
<b>Chapitre 8</b>	<b>La coopération internationale en matière pénale dans la lutte contre la traite d'êtres humains .....</b>	<b>761</b>
8.1	Introduction .....	761
8.2	La coopération policière .....	762
8.2.1	La distinction entre coopérations policière et judiciaire .....	762
8.2.2	Le rôle des offices centraux de police criminelle de la Confédération et des agents de liaison .....	763
8.2.3	La coopération policière contre la traite d'êtres humains dans le cadre d'Interpol et d'Europol .....	765
8.2.3.1	L'action d'Interpol .....	765
8.2.3.2	L'action d'Europol .....	767
8.2.4	La coopération bilatérale : l'exemple helvético-roumain .....	770
8.3	La coopération judiciaire .....	772
8.3.1	Les instruments de la coopération .....	772
8.3.2	Les sources de la coopération dans la lutte contre la traite d'êtres humains .....	773
8.3.3	Le rôle d'Eurojust .....	777
8.3.3.1	Les objectifs et les tâches d'Eurojust .....	777
8.3.3.2	La participation de la Suisse à Eurojust .....	780
8.3.3.3	L'implication d'Eurojust dans la lutte contre la traite d'êtres humains .....	781
8.3.3.3.1	Quelques statistiques .....	781
8.3.3.3.2	Un exemple d'aide apportée par Eurojust à une procédure impliquant la Suisse .....	781
8.3.4	Les équipes communes d'enquête .....	782
8.3.4.1	Les bases conventionnelles .....	782
8.3.4.2	L'utilité dans la lutte contre la traite d'êtres humains .....	783
8.4	La nécessité d'une répression internationale et globale de la traite d'êtres humains .....	784

---

<b>Synthèse, propositions et conclusion</b> .....	787
<b>Chapitre 1 Résumés et thèses</b> .....	789
1.1 L'examen de l'article 182 CP.....	789
1.1.1 Résumé.....	789
1.1.2 Thèse 1 .....	790
1.1.3 Thèse 2 .....	791
1.1.4 Thèse 3 .....	791
1.1.5 Thèse 4.....	792
1.1.6 Thèse 5 .....	792
1.1.7 Thèse 6 .....	792
1.1.8 Thèse 7 .....	792
1.1.9 Thèse 8 .....	793
1.1.10 Thèse 9 .....	793
1.1.11 Thèse 10 .....	793
1.1.12 Thèse 11 .....	794
1.1.13 Thèse 12 .....	794
1.1.14 Thèse 13 .....	794
1.1.15 Thèse 14 .....	795
1.2 L'approche financière de la répression de la traite d'êtres humains.....	796
1.2.1 Thèse 15 .....	796
1.2.2 Thèse 16 .....	796
1.3 Les enjeux procéduraux.....	796
1.3.1 Résumé .....	796
1.3.2 Thèse 17 .....	798
1.3.3 Thèse 18 .....	798
1.3.4 Thèse 19 .....	798
1.3.5 Thèse 20 .....	799
<b>Chapitre 2 Conclusion</b> .....	801
<b>Index alphabétique</b> .....	805